

Compte-rendu du CONSEIL ECOLE DOCTORALE SPIM

Le 28 février 2022 à 09h00

*Institut FEMTO-ST
Bâtiment TEMIS Sciences
15 B, avenue des Montboucons
25000 Besançon*

PARTICIPANTS	
NOM	QUALITÉ
Thérèse LEBLOIS	Directrice ED SPIM
Pierre-Cyrille HEAM	Représentant DISC FEMTO-ST
Valérie FAUVEZ	Représentante ITA FEMTO-ST
Philippe LECLAIRE	Représentant DRIVE (en visio)
Martine AIME	Représentante DRIVE (en visio)
Najib KACEM	Représentant DMA FEMTO-ST (en visio)
Franck MARZANI	Directeur IMVIA
Patrick MARQUIE	Directeur Adjoint ED SPIM
Cécile LANGLADE	Représentante ICB
Sébastien EUPHRASIE	Représentant MN2S FEMTO-ST
Olivier TOGNI	Directeur LIB (en visio)
Alika ROSSETTI	Secrétaire ED SPIM Besançon
Caroline DELAMARCHE	Secrétaire ED SPIM Belfort (en visio)
Fouziya MOUSTAKIM	Secrétaire ED SPIM Dijon (en visio)
Christophe NICOLLE	Directeur CIAD (en visio)
Vincent HILAIRE	VP recherche UTBM (en visio)
Yannick BENEZETH	Représentant IMVIA (en visio)
Serge GALLIOU	Représentant TF FEMTO-ST
Maxime JACQUOT	Directeur OPTIQUE FEMTO-ST
Amir HAJJAM EL HASSANI	Représentant NIT (en visio)
Christophe CRUZ	Représentant LIB (en visio)
Mathias HECKELE	Représentant international (en visio)
Matthieu ROSSE	Représentant BIATSS IMVIA (en visio)
Mickaël HILAIRET	Directeur ENERGIE FEMTO-ST

Simon STEPHAN	Représentant doctorants UTBM (en visio)
Aflah ELOUNEG	Représentant doctorants UFC (en visio)
Shutong LAI	Représentante doctorants UFC NFC (en visio)
Théo KZIAZYK	Représentant doctorants NFC (en visio)
Hermès MC GRIFF	Représentant doctorants UB (en visio)

Excusés :

Christophe VARNIER, Laurent LARGER

Ce compte-rendu complète la présentation effectuée lors du conseil de l'ED du 28 février 2022.

I. BILAN 2021/2022

Chiffres sur le powerpoint

Inscriptions : Chiffres assez stables. Attention aux inscriptions en 6^e et 7^e année, elles doivent rester très exceptionnelles. Ces réinscriptions sont dérogatoires et sur des critères bien définis (problème de santé en particulier)

Une diminution des inscriptions (primo entrants) est observée. Maxime JACQUOT fait remarquer qu'il y a 10% de diminution d'inscriptions au niveau national.

A l'UTBM : Baisse des bourses CSC.

Cécile LANGLADE indique qu'il y a maintenant au niveau des demandes effectués dans les contrats davantage de post-docs et moins de doctorants.

Les soutenances ont subi les conséquences de la crise sanitaire. Des doctorants mettent plus de temps avant d'aboutir à une soutenance. On note que le nombre de soutenances HDR est faible. C'est aussi une tendance nationale dans notre domaine. Il y a très peu de postes de professeurs à pourvoir.

Abandons : Chiffres assez stables. Certains doctorants ont souhaité arrêter leur thèse pour des raisons personnelles, souvent dans le cadre d'une réorientation. Maxime JACQUOT insiste sur la plus-value du diplôme de doctorat, au niveau industriel, ou bien pour une carrière internationale. Thérèse LEBLOIS rappelle que le Comité de Suivi de Thèse est important car il permet de déceler si un doctorant souhaite une réorientation.

Secrétariats des ED : dématérialisation des inscriptions, nouveautés à gérer, mais bilan positif. Gros soucis matériels à l'UB liés à un déménagement et des réparations dans le bâtiment, la période de rentrée a été difficile.

Il est noté un manque d'investissement des encadrants de thèses au niveau administratif.

I. ATTRIBUTION DES CONTRATS DOCTORAUX

Les ED doivent montrer qu'elles ne prendront pas de doctorants non financés. L'ENSMM ne finance pas de thèse (c'est historique) mais une demande va être faite auprès de la direction de l'ENSMM pour le financement d'une ou deux allocations par an ce qui est logique vu qu'il y a du personnel ENSMM parmi les directeurs de thèse. Il est aussi rappelé que c'est un choix stratégique historique de l'UB d'avoir plus de contrats que l'UFC.

Les critères utilisés pour l'attribution des contrats doctoraux sont les mêmes que l'an dernier (voir Powerpoint).

Il y a en plus une allocation UBFC non fléché sur les établissements et qui est lié à la LPR. Au total, après répartition entre les ED, il y a 19 allocations pour l'ED SPIM.

A discuter : la proposition de répartition des contrats doctoraux.

Franck MARZANI est satisfait des propositions : soit 5^{ème} allocation entière, soit 5^{ème} allocation partagée avec un département de FEMTO-ST (comme l'an passé). Cette année, le département serait optique au lieu de AS2M l'an passé.

Olivier TOGNI indique que le LIB et le DRIVE réunis sont équivalents en HDR à IMVIA. Cependant, il précise que le LIB et que le DRIVE n'ont pas la 5^{ème} allocation UB partagée.

Thérèse LEBLOIS répond qu'il y a très peu de soutenances au LIB et au DRIVE, ces équipes ne sortent donc pas dans la répartition des 30 premiers contrats doctoraux. Il en est de même d'ailleurs pour MN2S, TF et NIT.

Ce qui est important : le nombre d'HDR et le nombre de soutenances dans chaque département / UR.

Patrick MARQUIE explique que le dynamisme des UR se traduit par leur capacité à aller chercher d'autres types financements.

Maxime JACQUOT souhaite savoir quand il faut trancher. Il va échanger avec les collègues du département d'Optique et va faire un retour très rapidement à Thérèse LEBLOIS.

Pierre-Cyrille HEAM estime qu'il faudrait mettre un peu la pression sur l'ENSMM afin que cet établissement finance des doctorants.

Thérèse LEBLOIS fait remarquer que d'une manière générale, la commission de l'attribution des contrats doctoraux est trop tard (fin juin) car il y a à suivre les demande ZRR qui prennent beaucoup de temps. Le mieux serait de la fixer durant première quinzaine de juin. Il faut tout décaler d'une bonne quinzaine de jours. Il faudrait que les sujets soient validés d'ici le 15 avril. Le conseil devra avoir lieu avant les vacances d'avril. **Attention, les sujets et encadrants des 19 allocations de thèse doivent être remontés à l'ED pour le 11 avril 2022.**

II. POINT BUDGET

Voir Powerpoint.

Rappel : l'Ecole doctorale peut aider financièrement les doctorants qui veulent aller en conférence/formations.

Maxime JACQUOT : explique que le programme ERASMUS + concerne aussi les doctorants. UBFC doit gérer les demandes avec celles de master.

S'il est besoin de le rappeler : toutes les demandes de déplacements doivent être validées par l'Ecole doctorale.

III. AUDITIONS DES DOCTORANTS EN 2^E ANNEE

Cette audition se fait dans le cadre du Comité de Suivi de Thèse .Elle permet de faire un point à mi-parcours.

DRIVE : il manque un organisateur local + volontaires pour auditionner les doctorants (Philippe LECLAIRE va voir et nous fait un retour)

Il manque encore des volontaires dans certains laboratoires.
Toute la procédure sera envoyé aux organisateurs locaux et aux représentants ED.

Points importants à aborder avec le doctorant : **Pourcentages d'encadrement**, point sur l'équipe qui forme l'encadrement, **formations suivies** et **langue de rédaction** du manuscrit (nouveau).

Attention : les représentants locaux seront aussi sollicités pour faire un suivi du travail effectué par les doctorants s'ils demandent une réinscription dérogatoire en 4^{ème}, 4^{ème} ...année.

IV. INFORMATIONS DIVERSES

Mouvements à UBFC : voir PPT

MT 180 : finale régionale le 24 mars à Belfort en présentiel et en visio

V. QUESTIONS DIVERSES

Date du prochain conseil pour la validation des contrats doctoraux ? Un sondage est mis en place la semaine du 11/04.